

Le Dr. Dagenais a traité un individu d'une forte constitution qui ne pouvait prendre deux grains d'iodure de potassium sans être affecté d'une conjonctivite assez intense. Dans les cas d'empoisonnement la mort survient ordinairement au bout de plusieurs jours et quelquefois de plusieurs mois. Si le poison est pris à jeun, comme dans le cas rapporté, son action irritante sera sans doute plus considérable, de même que son ingestion sous forme de teinture est plus dangereuse qu'à l'état solide. Christison cite un cas de mort après l'ingestion de 5 grs. à l'état solide, et Orfila un autre par celle de 54 grammes de teinture d'iode.

Le Dr. Bibaud donne avis qu'à la prochaine séance, il proposera les Drs. Mousseau et F. Demers comme membres actifs.

Et la séance est levée.

DR. G. GRENIER,
Sec. Trés. S. M.

—:—

CORRESPONDANCE.

—

LA VACCINATION.

M. le Rédacteur,

Enfin nous avons touché la fibre sensible des vaccinateurs publics dans notre article du 20 Juillet qui n'a été publié que le 25 ; ils se sont décidé cette fois à s'exécuter de bonne ou mauvaise grâce, ils l'ont fait dans l'intérêt de l'*insuillibilité* de la vaccination. Je ne répondrai pas à ce qu'il y a d'impertinent dans l'article du Dr. Larocque ; je vais relater les faits de l'enfant Leblanc et chacun jugera de la valeur du raisonnement des vaccinateurs publics et de leurs amis.

M. le Dr. A. B. Larocque veut à tout prix sauver la vaccination en disant que les accusations portées contre cette pratique sont non-seulement exagérées mais encore fausses, c'est là du moins le sens de son écrit. Il voudrait aussi sans doute que les mauvais effets de la *génisse municipale* sur l'enfant de Mde. Vve. Leblanc soient dûs à une autre cause qu'à celle du *virus animal*. "Ce cas, dit-il, est jugé d'une manière officielle par une commission de médecins."

Il est bien vrai que le Dr. Larocque était accompagné par plusieurs des vaccinateurs publics ; mais qui avait autorité de convoquer une assemblée des médecins pour faire une investigation sur les faits qui se rapportent au cas de l'enfant de Mme Leblanc ? Personne, et le Dr. Larocque sait parfaitement que si nous nous sommes rencontrés chez le Dr. Roy, ce n'était pas à la demande du bureau de Santé : au contraire, c'est moi qui ai proposé dans la ruelle Rolland aux Drs. Ricard, Larocque, Desrosiers et Grenier de nous rencontrer le lende-